

## «J'entends mal, quelles solutions ?» : une campagne nationale d'information sur la perte d'audition actuellement diffusée



Paris, le 26 mai 2014 – **Quelle est la marche à suivre lorsque l'on entend mal ? C'est l'objet d'une campagne nationale d'information, lancée par le Bucodes SurdiFrance, sur la question de la perte d'audition. Son objectif est de sensibiliser, de faire connaître les solutions existantes et d'inciter les personnes concernées à parler à leur médecin de ce sujet trop souvent tabou. Diffusée actuellement dans les salles d'attente de 25 000 médecins, cette campagne est co-financée par l'INPES et la Fondation de France.**

### **Pallier le manque d'information sur la perte d'audition**

La France compte environ 10 millions de personnes concernées à des degrés divers par des troubles de l'audition<sup>1</sup> (perte auditive, acouphènes, hyperacousie...) qui déclarent généralement être mal informées sur ces sujets<sup>2</sup>. Face à ce constat, le Bucodes SurdiFrance, association reconnue d'utilité publique qui fédère les associations de personnes malentendantes en France depuis 40 ans, a monté une campagne de sensibilisation aux troubles de l'audition.

### **Une campagne pour inciter les personnes concernées à consulter**

Les personnes qui perdent l'audition ont tendance à s'isoler. Un lien important demeure : le contact avec le médecin<sup>3</sup>. C'est la raison pour laquelle cette campagne est diffusée dans les salles d'attente des médecins généralistes. Elle vise à établir, en concertation avec le praticien, un parcours de santé, du diagnostic aux solutions adaptées. Une affiche et une brochure « J'entends mal, quelles solutions ? », ont été élaborées afin d'apporter les informations essentielles à toute personne qui souhaite se documenter sur les troubles de l'audition pour elle-même ou pour un proche. Comment savoir si l'on est concerné ? À qui s'adresser ? Quelles solutions sont disponibles ? Cette campagne répond de manière accessible aux premières interrogations que soulève un problème d'audition et propose des ressources concrètes : numéros de téléphones, sites internet. Les premiers retours recueillis auprès de professionnels de santé soulignent la pertinence de l'approche adoptée.

### **Une campagne largement diffusée**

Cette campagne « J'entends mal, quelles solutions ? » se donne pour objectif de toucher un public le plus large possible. Sa diffusion, aux deuxième et quatrième trimestres 2014 dans les salles d'attente de 25000 médecins, sera relayée par les 42 associations de personnes malentendantes membres du Bucodes SurdiFrance, interlocuteurs privilégiés dans ce parcours vers le « mieux-entendre ».

**La thématique de la perte d'audition sera également l'objet du forum du Bucodes SurdiFrance, « Ensemble pour mieux entendre », du 27 septembre prochain à Paris.**

**La brochure et l'affiche sont accessibles en téléchargement sur le site du Bucodes SurdiFrance ([www.surdifrance.org](http://www.surdifrance.org)).**

<sup>1</sup> Chiffre issu de l'enquête Handicap-Santé « Vivre avec des difficultés d'audition » Laurence Haeusler, in Dossiers Solidarité et Santé de la DREES n°52 / février 2014

<sup>2</sup> Cette carence en information sur les troubles de l'audition est l'une des premières conclusions du récent Baromètre Santé Sourds Malentendants (BSSM) de l'INPES. Voir « Premiers résultats sur la santé des personnes sourdes, malentendantes ou avec des troubles de l'audition » BSSM, Audrey Sitbon in Evolutions (6 mai 2013) – publication INPES

<sup>3</sup> Source d'information : le médecin en première ligne » in « Premiers résultats sur la santé des personnes sourdes, malentendantes ou avec des troubles de l'audition » BSSM, Audrey Sitbon in Evolutions (6 mai 2013) – publication INPES

### **Contact Bucodes SurdiFrance**

#### **Bucodes SurdiFrance / 6 Millions de Malentendants**

Maison des associations du 18ème | 15 passage Ramey (boîte 83) | 75018 Paris

Tél. : 09 72 45 69 85 | Courriel : [contact@surdifrance.org](mailto:contact@surdifrance.org)

Web : [www.surdifrance.org](http://www.surdifrance.org)

*Reconnu d'utilité publique, le Bucodes SurdiFrance fédère des associations de personnes malentendantes et devenues sourdes dans toute la France.*